



## SECTION SPORTIVE NATATION

Depuis la rentrée 1987, une section sportive de natation est ouverte officiellement au Collège Les Quatre Moulins.

L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en natation tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire.

Les admissions se font après visite médicale, tests sportifs et examen du dossier scolaire.

Le bilan, après plus d'une quarantaine d'années de fonctionnement, s'avère largement positif tant sur le plan scolaire que sportif, la pratique sportive agissant sur la réussite scolaire : plusieurs titres de champions de France scolaires, de nombreux podiums titres de champions d'Académie, des sélectionnés aux championnats de France et aux championnats d'Europe juniors, des titres de championnes de France en Juniors et en Benjamines, d'anciens élèves sélectionné(e)s et médaillé(e)s aux Jeux Olympiques !

- **Champions de France** en 2019 / 2017 / 2013 à Verdun, Auxerre et Limoges
- **Vice-Champions de France** en 2016 et 2014 à Sochaux et Echirolles
- **3è du Championnat de France** 2015 à Caen

### 1 - FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE NATATION EN 6<sup>ème</sup>

L'emploi du temps de la classe comprend les mêmes enseignements que les autres 6<sup>èmes</sup>, mais est aménagé de façon à ce que les séances journalières de natation soient compatibles avec la réussite des études.

Vous retrouverez les horaires de séances d'entraînement à l'adresse suivante :  
<https://www.cnbreast.fr/nos-activites/natation---sport-etudes-page-2443>

- Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, les parents récupèrent leur enfant à l'issue de la séance de fin de journée.  
Les élèves internes seront, si possible, raccompagnés au collège par des parents de nageurs, ou des entraîneurs. Dans le cas contraire, ils rentreront en autonomie au collège (à pied et/ou en tramway avec une décharge parentale).

- Le vendredi, les parents des élèves internes de 6e et de 5e viennent récupérer leur enfant directement à la piscine de Recouvrance. Les élèves internes de 4e et de 3e n'ayant pas d'entraînement, leurs parents les récupèrent au collège.

Un suivi médical est assuré par le club pendant toute l'année scolaire (tests médicaux prévus une fois par semestre au Centre Médico-Sportif et visites médicales ponctuelles à la demande).

Une étude surveillée sera mise en place, dans la mesure du possible, de 12h45 à 13h25 plusieurs fois par semaine afin d'aider les élèves à s'avancer dans leur travail. Cette étude est obligatoire.

Le maintien dans la section est conditionné par un comportement et une progression satisfaisante, aussi bien sur le plan scolaire que sur le plan sportif.

Vous trouverez davantage d'informations sur la section natation sur notre site internet :  
<https://www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr/spip.php?article1078>

## **2 - CLUB SUPPORT**

Le Cercle des Nageurs de Brest mène toutes les actions nécessaires au bon fonctionnement de la section (détection d'espoirs sportifs et suivi sportif des élèves retenus dans la classe, assurance couvrant les risques inhérents à la pratique sportive...).

Une participation financière annuelle incluant le coût de la licence et de l'assurance est demandée aux parents par le club.

## **3 - MODALITES D'ADMISSION DANS LA CLASSE**

La commission siégera courant avril pour examiner les dossiers des candidats et prendra en compte les trois critères suivants :

- Aptitude scolaire (examen du dossier scolaire) ;
- Aptitude sportive (tests sportifs effectués avant la réunion de la Commission) ;
- Aptitude médicale : les familles prendront rendez-vous dès maintenant auprès du **Docteur GUEGAN**, pour la visite médicale obligatoire.

*Centre de médecine du Sport  
26 rue Camille Desmoulins 29200 BREST  
(accès rue des Fédérés, à l'arrière du bâtiment)  
Tél. : 02.98.33.53.40*

## **4 - DEMANDES DE CANDIDATURE**

Il est demandé aux familles qui ont l'intention de solliciter l'inscription de leur enfant dans cette section, de transmettre le dossier de candidature ci-joint à Monsieur le Principal du Collège **pour le lundi 16 mars 2026, délai de rigueur.**



**Si vous n'habitez pas le secteur du collège, vous devrez déposer une demande de dérogation (critère « parcours scolaire particulier »), l'inscription en section sportive au collège Les Quatre Moulins étant soumise à l'accord de la Direction Académique.**

## 5 - RENSEIGNEMENTS

- Collège Les Quatre Moulins :  
M. le Principal  
Collège « Les Quatre Moulins »  
Place de Roscanvel – BREST  
Tél. : 02 98 45 16 91  
Site : <https://www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr/>
- Cercle des Nageurs de Brest  
10 rue du 18 juin 1940  
29200 Brest  
Tél : + 33(0) 2 56 31 62 91

Pour les 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> : [laurence@cnbrest.fr](mailto:laurence@cnbrest.fr)

Pour les 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> : [guillaume@cnbrest.fr](mailto:guillaume@cnbrest.fr)

<https://www.cnbrest.fr/nos-activites/natation---sport-etudes-page-2443>